

DE QUEL FÉMINISME NOUS RÉCLAMONS-NOUS EN TANT QUE SAGES-FEMMES ORTHOGÉNISTES ?

Par Marie-Josée MAGUER, Sage-Femme territoriale

AG ANSFO

Association Nationale des Sages-Femmes Orthogénistes

21 Janvier 2023

INTRODUCTION

Si le féminisme est aujourd'hui « la maison de toutes » comme le disait récemment Virginie DESPENTES, de quel féminisme sommes-nous issues, nous sages-femmes orthogénistes ? (Nous redoutions jusqu'il y a peu, d'écrire, et de se dire « féministes » sur nos plaquettes d'information de l'ANSFO...)

La diversité est grande des orientations de pensée, que se dire « être féministe » ne suffit plus ; un peu d'histoire est nécessaire pour mieux comprendre et mettre en perspective les mouvements actuels et l'évolution des concepts qui ont vu le jour en un siècle ; nous saluerons au passage les grandes figures historiques de chaque courant de pensée.

Quelle serait la première féministe française, selon vous ? Nous pensons à Olympe de GOUGES qui rédigea « la déclaration des droits de la femme et de la citoyenne », mais c'est anachronique, car elle est contemporaine de la Révolution Française, donc au XVIII, victime de cette révolution qui la fit guillotiner ;

Le mot « féminisme » apparaît vers 1830, attribué à Charles FOURRIER, inspirateur du socialisme utopique et créateur des crèches ; citons-le : « les progrès sociaux s'opèrent en raison des progrès des femmes vers la liberté et les décadences d'ordre social en raison du décroissement de la liberté des femmes ».

BRÈVE HISTOIRE

L'histoire du féminisme s'est déployée en plusieurs vagues :

- ➔ Première vague : au cours du XIX siècle, ce fut la revendication des droits civiques, économiques et éducatifs. Dès cette première période, le féminisme a toujours été associé à d'autres combats : contre l'esclavagisme, contre le colonialisme, pour le droit de vote, pour le droit au travail (le travail de nuit des femmes a fait débat entre celles qui veulent l'interdire-anglaises, américaines allemandes- et les françaises et les finlandaises qui y sont favorables pour ne pas les écarter du monde du travail), pour l'égalité des salaires, pour l'accès à l'éducation, à l'université et aux professions de prestige, pour l'abolition de la polygamie... depuis le XIX aussi, on le sait moins, le féminisme a eu une dimension internationale, sur tous les continents, via les journaux féministes. Dès le début également, il y eut un courant modéré, réformiste et un courant radical révolutionnaire, qui se sont opposés, comme par exemple entre suffragettes et suffragistes ...

Grande figure : Hubertine AUCLERT, suffragette, anticléricale, qui milita pour le droit de vote des femmes et leur éligibilité.

Première grève de femmes : le 26/02/1906, par les transbordeuses d'oranges à CERBERE en Catalogne Nord et premier syndicat de féminin exclusif.

Première question : sommes-nous nous aussi liées à d'autres combats ? et avons-nous un retentissement international ? des réformistes ou des révolutionnaires ?

Deuxième vague : années 1956-1970-1981, celle des droits à la contraception ivg
Entre ces deux vagues, un livre fera date en 1949, c'est « le deuxième sexe » de Simone de BEAUVOIR, et le droit de vote des femmes est enfin obtenu, en 1944.
« La Maternité Heureuse » est fondée par les gynécologues Marie-Andrée LAGROUA WEILL HALLÉ et Pierre SIMON, ainsi qu'une sociologue Evelyne SULLEROT le 08 mars 1956 pour un accès à la contraception, toujours interdite depuis 1920. Cette association prendra le nom de « Mouvement Français pour le Planning Familial » en 1960.

La contraception est légalisée en 1967, grâce à la loi de Lucien NEUWIRTH.
En 1970, est créé le MLF, dans la foulée de mai 68, et de la contre-culture marxiste et de la psychanalyse, féminisme radical par ses actions symboliques, telles que des réunions non-mixtes à VINCENNES, car elles ne pouvaient s'exprimer dans les assemblées mixtes où les hommes monopolisaient la parole, par le dépôt d'une gerbe à la femme du soldat inconnu, par ses slogans « mon corps m'appartient », refus d'être femme-objet, conteste le patriarcat, la domination masculine des 3 P : Père, Professeur, Patron... 1970, c'est la fin de « la puissance paternelle » remplacée dans la loi par « l'autorité parentale ».

En 1973, le MLAC demande la légalisation de l'avortement et les pratiquent clandestinement avec la méthode KARMAN, confère le film « Annie Colère », demande l'accès à la contraception pour les mineures, et son remboursement. C'est l'ensemble de ces mouvements militants qui concourent à la légalisation en 1975 avec la loi de Simone VEIL. Le MLAC continue les IVG clandestines car la loi peine à être appliquée ; il demande le remboursement de l'IVG par la SS qui ne sera obtenu qu'en 1982...

➔ Troisième vague ou le féminisme d'État : 1982 à nos jours

Avec l'arrivée de François MITTERRAND au pouvoir, l'État se dote d'un ministère des droits des femmes avec Yvette ROUDY à sa tête ; elle fera voter en 1983 une loi pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en entreprise.

Puis en 1989, est lancée la première campagne nationale contre les violences conjugales, et plus tard en 1992, ouverture de la ligne d'écoute « violences conjugales femmes info » qui deviendra le 3919 en 2007;

loi sur le viol conjugal ; loi sur le délit d'entrave à l'IVG en 1993 .

Dès l'élection de François HOLLANDE en 2012, nous retrouvons un ministère des droits des femmes avec Najat VALAUT BELKACEM;

2013, les contraceptifs sont remboursés pour les mineures de plus de 15 ans et l'IVG l'est également à 100% par la SS ;

la loi de Christiane TAUBIRA de 2013 : « le mariage pour tous instaure une égalité entre citoyens quel que soit son orientation sexuelle » ;

en 2016, la possibilité pour les sages-femmes de réaliser les IVG médicamenteuses ;

2019 : début du Grenelle contre les violences conjugales ;

loi du 21/04/2021 visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels, avec un seuil d'âge au consentement de 15 ans et 18 pour l'inceste.

Les lois de bioéthique d'août 2021 avec la PMA pour les couples de femmes, et les célibataires ;

l'allongement du délai légal de l'IVG à 16 SA en 2022, et les SF peuvent pratiquer l'IVG instrumentale...

En amont de ces lois, existe le travail acharné des associations de militantes : le CFCV, le CNDP, l'ANCIC, LE COLLECTIF AVORTEMENT EUROPE, l'ANSFO...

Notons la création de la MIPROF en 2013, mission transversale à plusieurs ministères, qui a un rôle de formation des professionnels de terrain médecins, sages-femmes et autres... une convention est signée entre la MIPROF et le CNOSF.

En 2013, la ministre Najat VALLAUD BELKACEM crée également le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes ; le HCE publiera un rapport sur les violences gynécologiques et obstétricales.

Notons aussi que la période a vu se développer les études sur le genre, dans toutes les sciences humaines, ce qui a permis de clarifier les concepts, donner des outils d'analyse, et faire évoluer le corps social dans son ensemble sur les questions des sexualités, identité de genre, orientation sexuelle, rapport de domination homme-femme, genre comme construction sociale, binarité et non-binarité...

➔ Quatrième vague : post #MeToo ou plutôt déferlante planétaire ! 2017-2022

Si les avancées en matière de droits des femmes nous ont permis une plus grande place dans l'espace public, les différentes affaires qui ont été dénoncées dans les réseaux sociaux et pris en compte par la justice, ont montré que tout restait à faire dans l'intime de l'espace privé des relations homme-femme... du #balancetonporc au #MeToo politique qui fait l'actualité de ces derniers mois... « l'intime est politique » « C'est une déflagration, un événement majeur qui s'inscrira dans une évolution plus longue » nous prédit Michèle PERROT, l'historienne.

« Le corps des femmes continue d'être à disposition » écrit la philosophe Camille FROIDEVAUX METTERIE.

LES DIFFÉRENTS COURANTS DE PENSÉES FÉMINISTES ACTUELS

1) LES FÉMINISTES DIFFÉRENCIALISTES OU ESSENTIALISTES :

Elles réfutent le terme de « féminisme » auquel elles préfèrent « féminitude », car elles posent le postulat qu'il existe une différence de nature entre le féminin et le masculin... il existerait une « essence féminine ».

Grande figure : Luce IRIGARAY, psychanalyste, linguiste et philosophe, critique la « pensée phallogratique de la psychanalyse », récuse l'idée d'un individu neutre universel ; citons-la : « c'est en affirmant sa différence que la femme peut se libérer de l'emprise d'une culture au masculin ».

Cette pensée de la différence a été à l'origine de la loi sur la parité en politique en France soutenue par Antoinette FOUQUE, ex-députée européenne fondatrice des Éditions des Femmes. Ce corpus théorique a été exportée en Angleterre et aux États-Unis où elle a trouvé écho plus que sur notre territoire.

2) LES FÉMINISTES UNIVERSALISTES OU ÉGALITARISTES :

La cheffe de file des universalistes est celle qui a initié la deuxième vague du féminisme français, soit Simone de BEAUVOIR avec son livre « le deuxième sexe »

paru en 1949, « on ne naît pas femme, on le devient ». La philosophe Élisabeth BADINTER a développé cette pensée : « Tous les êtres humains sont égaux indépendamment de leur apparence ou de leur sexe », et les différences hommes/femmes sont le résultat de rapports de pouvoir et de domination... et « toute affirmation de spécificité féminine risque de donner des gages à une hiérarchisation », « le sexe doit être dissocié des rôles sociaux, politiques, et symboliques dans la société ». Elle parle de « limites floues entre masculin et féminin » et que nous allons vers « une société androgyne ». C'est un courant de pensée majoritaire en France ; ce discours égalitariste est hérité de l'universalisme du siècle des Lumières.

3) LES FÉMINISTES MATÉRIALISTES ou LE LESBIANISME POLITIQUE

Ce courant de pensée est inspiré du marxisme ; citons pour illustrer les écrits de sa figure de proue Monique WITTIG : « les structures économiques et sociales sont à l'origine de la domination masculine et des rapports sociaux de sexe ; la division sexuelle du travail place les hommes dans la sphère de la production et les femmes dans celle de la reproduction » => l'exploitation des femmes par les hommes. « l'assignation des femmes à la reproduction est une injonction à l'hétérosexualité » et enfin « les lesbiennes ne sont pas des femmes ». Elles se désolidarisent du « nous les femmes », mais participent cependant à quelques manifestations, dont celle fondatrice du MLF, le 26/08/1970, d'aller déposer une gerbe sous l'arc de triomphe avec cette pancarte : « plus inconnue que le soldat inconnu : sa femme » ; elle signe le « manifeste des 343 »... Monique WITTIG a fondé le FMA Féminisme Marxiste Action, le Féminisme révolutionnaire, « les Gouines Rouges » et publie la « pensée straight » dans les années 1980 qui critique les courants intellectuels de l'époque comme étant hétéronormés, soit le structuralisme, la sémiotique et la psychanalyse ; ces travaux influenceront le courant « queer » et Judith BUTLER qui la cite souvent dans « Trouble dans le genre ». Pour elle, « l'hétérosexualité est le fondement du patriarcat et l'alimente », « l'hétérosexualité est le régime sous lequel nous vivons, fondé sur l'esclavagisation des femmes ». Nous fêtons les 20 ans de sa disparition en ce mois de janvier confère #wittig2023... elle inspire les jeunes générations de féministes radicales d'aujourd'hui qui partagent ses livres et sa pensée, par exemple les collectifs des colleuses, filmés dans le documentaire « Riposte féministe », ou les GARCES collectif féministe radical autogéré de Sciences Po Paris, en mixité choisie sans hommes cis, ou le collectif #NousToutes.

Petite focale sur la théorie du genre, même s'il n'existe pas une version unifiée, on s'accorde sur 4 points clés :

- 1) Le genre est « une construction sociale » ;
- 2) Il est un processus relationnel qui s'inscrit dans une opposition binaire homme/femme ;
- 3) Les rapports homme/femme sont marqués par des rapports de domination ;
- 4) La domination masculine est imbriquée dans d'autres relations de pouvoir (économiques, sociales, ethniques...)

Et une définition du courant queer : « le queer se définit comme une identité sans essence, inscrite dans la performance d'un écart, d'une discontinuité, d'une rupture avec les normes dominantes », « la politique queer subvertit les identités de genre et de sexe en théorie comme en pratique ».

4) LE FÉMINISME RELIGIEUX

En 1893, une américaine, Élisabeth Cady STANTON, a fait scandale en publiant « la bible des femmes », qui proposait une relecture égalitaire des textes fondateurs. Dans les années 1970-80, des mouvements féministes de chrétiennes et de juives ont vu le jour en ayant une autre interprétation des textes en affirmant l'égalité des genres ; des théologiennes ont accès à des fonctions sacerdotales femmes pasteures protestantes, femmes rabbines, et une femme imame soufie récemment. Notons que toute ordination de femmes prêtres catholiques a été suivi par une excommunication papale de celle-ci...

5) LES ÉCOFÉMINISTES

Le néologisme « éco-féministe » a été créé par une française dans les années 1970, Françoise D'EAUBONNE : « le premier rapport de l'écologie avec la libération des femmes est la reprise en main de la démographie par celles-ci, ce qui définit la réappropriation du corps ».

La pensée éco-féministe dénonce la double oppression faite aux femmes et à la nature en pointant une origine commune : le patriarcat capitaliste. « L'éco-féminisme est un terme nouveau pour une ancienne sagesse » affirme Vandana SHIVA.

Les principaux courants ont en commun :

- Une critique radicale du patriarcat ;
- Un engagement écolo clair et spontané, avec actions type danse, humour...
- La lutte contre les discriminations de genre, de race et de sexe.

Deux approches distinctes au sein de l'éco-féminisme :

- ➔ Une approche spirituelle et culturelle style « New Age », avec un culte de la déesse mère, avec une posture proche des essentialistes, représentée par STARHAWK, américaine, néo-païenne, sorcière contemporaine qui veut « unifier spiritualité et politique ». Mona CHOLET a fait connaître ce courant de pensée dans son livre « Sorcières, la puissance invaincue des femmes ».
- ➔ Une approche anticapitaliste et altermondialiste issue de la critique marxiste représentée par Vandana SHIVA, indienne, écrivaine, qui défend les cultures vivrières des femmes opposées aux modes d'exploitations capitalistes des multinationales de l'agro-alimentaire. Elle a été marquée par le mouvement des femmes enchaînées aux arbres « mouvement de l'étreinte » « Chipko Andolan », en opposition à un projet de déforestation en INDE.

Dans la même démarche au KENYA, Wangari MAATHAI, prix Nobel de la paix 2004, lutte contre la déforestation, avec la plantation de milliers d'arbres.

Les éco-féministes du Nord vont s'engager contre le nucléaire et l'alimentation industrielle et celles du Sud, contre le colonialisme et la déforestation.

Les grands principes de l'éco-féminisme :

- Le non-dualisme : nature/culture, corps/esprit, intuition/raison.
- Se réapproprier son corps (accès à la contraception et à l'avortement, naissance physiologique...)
- Le « care » ou « prendre soin », valeur associée à l'empathie, valeur clé de l'éco-féminisme.
- Ré-enchanter le monde ou sacrifier la beauté du monde par poèmes, danses

- Interdépendance des mondes vivants animal, végétal, et humain...
- Sandrine ROUSSEAU est l'actuelle écoféministe française la plus représentative.

6) LE FÉMINISME PHÉNOMÉNOLOGIQUE

Héritière de Simone de BEAUVOIR « la femme, comme l'homme, est son corps : mais son corps est autre chose qu'elle, il est corps pour l'homme » et de Maurice MERLEAU PONTY « mon existence comme subjectivité ne fait qu'un avec mon existence comme corps », la philosophe Camille FROIDEVAUX METTERIE le définit ainsi : « Le postulat phénoménologique, rompant avec la dualité cartésienne corps/esprit, pose que le sujet qui pense est nécessairement incarné dans un corps, situé dans une société donnée et une culture », elle considère « le corps comme véhicule de l'émancipation », entre « aliénation aux diktats d'une société -avec son avalanche d'injonctions -et expression de soi -et son infini de possibilités » Elle explore les modalités de l'être-au-monde féminin contemporain au prisme de l'expérience vécue, suite à l'émancipation issue des luttes féministes, au moment où la binarité a cédé la place à la fluidité de genre, où les nouvelles parentalités amènent à penser autrement la maternité...

CONCLUSION

Certaines d'entre nous étaient déjà impliquées dans l'IVG, avant la création de l'ANSFO, et/ou dans des causes militantes incluant le droit des femmes à disposer de leur corps. Notre entrée en compétence en 2009 dans le champ de la gynécologie, la contraception, puis dans l'orthogénie en 2016, renforcée en 2022, doublée de cette attention, de cette écoute particulière de notre profession à l'intime des femmes au cours de leur vie, nous a conforté dans cette posture féministe. Les liens tissés entre les Sages-Femmes de terrain et la MIPROF, via le CNOSF, ont et ont eu depuis 10 ans une grande importance pour nous positionner en première ligne pour la prise en charge des violences conjugales... et d'oser se dire « féministe ».

Le féminisme est un humanisme et a apporté un approfondissement certain à nos démocraties, une clé de voute, et tout le corps social bénéficie des droits conquis.

Alors pour conclure, Féministes ? OUI !

Féminisme à dimension internationale ? OUI, les avancées en France inspirent et soutiennent les combats dans d'autres pays... même limitrophe : en ANDORRE, l'IVG est encore illégale !

Existe-t-il un courant propre aux SFO ? à chacune de le dire et de le définir c'est un champ de recherche ouvert... essayons quand même :

Féministes Universalistes ? OUI !

Féministes phénoménologiques ? pourquoi pas ? car cette centralité du « corps comme véhicule d'émancipation » et « expérience vécue » nous parle dans notre pratique clinique à l'écoute de ce vécu et quel sens il va lui être donné, comment l'expérience va être pensée ; il y a de la maïeutique dans l'orthogénie !

Éco-Féministes ? comment ne pas l'être, quand nous défendons les libertés fondamentales de décider d'être mère ou pas, l'accès aux droits génésiques à la santé sexuelle pour toutes

et tous, et que nous intégrons la Santé Environnementale dans nos pratiques comme nouveau paradigme de la prévention primaire en Santé Publique ? et que le « prendre soin », le « care » est notre œuvre au quotidien !

Réformiste ou révolutionnaire ? OUI à un féminisme réformiste, pour un travail entre associations militantes et élues pour inscrire des avancées dans la loi, par exemple à l'inscription du droit à l'IVG dans la Constitution, ce qui n'empêche pas le ferment d'une pensée révolutionnaire !

BIBLIOGRAPHIE

Mona CHOLLET « Sorcières, la puissance invaincue des femmes » la Découverte
Simon DEPARDON, Marie PERENES « Riposte féministe » film et livre Seuil
Pascale D'ERM « L'Écoféminisme en question, un nouveau regard sur le monde » la plage
Martine FOURNIER « Genre et Féminisme » Sciences Humaines
Camille FROIDEVAUX-METTERIE « La révolution du féminin » Folio essais
Guila Clara KESSOUS, Isabelle ROME « Ensemble pour les droits des femmes » Gallimard
Florence ROCHEFORT « Histoire mondiale des féminismes » Que sais-je ?
Suzy ROJTMAN « FÉMINISTES ! Luttés de femmes, luttés de classes » Syllepse

SLOGANS DES COLLEUSES :

LE SEXISME EST PARTOUT NOUS AUSSI
NOUS TE CROYONS
NOUS NE VOUS OUBLIERONS PAS
DANS 11 FÉMINICIDES C'EST NOEL
PAS UNE DE PLUS
FOUTEZ-NOUS LA PMA
ATTAQUE SEXISTE=RIPOSTE FÉMINISTE
CROIRE LES VICTIMES C'EST SAUVER DES VIES
AVEZ-VOUS PARLÉ DE CONSENTEMENT À VOS ENFANTS ?
